



## NUMÉRO 1512-1132

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 7 décembre 2015 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Christian Roy,  
M. Éric Lessard, M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1512-1132-2

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 17. Varia : a) Lot en friche b) CPTAQ – Demande de René Poulin c) Déjeuner des Josérabliens, d) Érosion de la rivière des Fermes. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi du procès-verbal**

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu que suite aux informations qui ont été demandées à la directrice générale sur la rémunération des élus discutés au point 11 et que celle-ci à transmettre lors du suivi du procès-verbal, qu'il n'y ait pas de changement à la rémunération des élus.

Adoptée à la majorité

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1512-1132-4

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5. Lecture et approbation des comptes**

1512-1132-5

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de novembre, pour un montant totalisant 29 127,13 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **6. Rapport sur le déneigement**

#### **a) Rapport**

À la demande du Conseil, le chauffeur du camion, fait rapport sur la situation en ce début de saison.

#### **b) Déneigement des glissières**

Le conseil autorise Louis-Marie Lessard à effectuer le déneigement des glissières de sécurité pour la saison hivernale 2015-2016 au prix fixé par la résolution 1504-1124-4 du procès-verbal du 13 avril 2015.

## **7. Rôle des sentinelles pour le déneigement**

Il est convenu que tout commentaire concernant l'état des routes soit transmis à madame Marie-Josée Mathieu. Par la suite, elle avisera le chauffeur du camion de déneigement.

## **8. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – 2014-2018**

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des *Affaires municipale et de l'Occupation du territoire*;

1512-1132-8

POUR CES MOTIFS il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu :

- QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des *Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*;
- QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE la municipalité s'engage à informer le *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **9. Avis de motion – Règlement de la taxation 2016**

Monsieur Luc Perreault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant le taux des taxes et des tarifs de compensation pour l'année 2016.

## **10. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2016**

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances

ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

1512-1132-10

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur David Lessard et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016 qui se tiendront à 19h30 au 370-A rang des Érables : le 11 janvier, le 1<sup>er</sup> février, le 7 mars, le 4 avril, le 2 mai, le 6 juin, le 4 juillet, le 8 août, le 6 septembre, le 3 octobre, le 7 novembre et le 5 décembre.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **11. Fermeture du bureau municipal**

Le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes, soit du 23 décembre au 5 janvier inclusivement.

### **12. Formation Gonet**

1512-1132-12

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu d'autoriser Marie-Josée Mathieu et Sophie Fortier à aller suivre une formation sur le nouveau logiciel de géomatique offert par la MRC Robert-Cliche au coût de 60 \$ par participant. Les frais de déplacement et de repas seront payés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **13. Quote-part MRC**

Le maire informe les conseillers des informations reçues lors du dernier conseil des maires sur la Quote-part que la municipalité devra payer en 2016.

### **14. Programme PIIRL**

1512-1132-14

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu de débiter des démarches avec un ingénieur de Beauce-Sartigan pour une demande de subvention au programme PIIRL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **15. Dossier Pacte rural**

Le conseil discute d'éventuelles alternatives pour le Pacte rural, car le délai pour soumettre le projet est restreint. Certaines études seront faites pour déterminer le projet qui sera soumis.

### **16. Correspondance**

1512-1132-16a

#### **a) Société St-Vincent-de-Paul**

Il est proposé par le conseiller Christian Roy et résolu, qu'un montant de 100 \$ soit versé à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Joseph-de-Beauce dans le cadre de la Guignolée, collecte spéciale à l'occasion des fêtes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1512-1132-16b

#### **b) Tournoi Provincial Midget Desjardins**

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 100 \$ au Tournoi Provincial Midget Desjardins Beauce-Centre pour aider à l'organisation de la 39<sup>e</sup> édition qui aura lieu du 15 au 24 janvier 2016 à l'aréna de Saint-Joseph-de-Beauce.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1512-1132-16c

**c) Chambre de commerce – Offre de partenariat**

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, qu'un montant de 100 \$ soit versé à la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph-de-Beauce comme partenaire au développement de la relève dans le cadre de la série de déjeuners reconnaissances pour les gens d'affaires de notre municipalité et de notre région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**d) Centre plein air Moulin des fermes**

L'association de protection et de mise en valeur du site du Moulin des Fermes fait une demande d'appui à la municipalité. Celle-ci demande certains renseignements supplémentaires qui seront exigés à l'association.

1512-1132-16e

**e) Kino-Québec**

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu que la municipalité participe à l'édition 2016 de Plaisir d'hiver

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**17. Varia**

**a) Lot en friche**

Des vérifications seront faites par la directrice générale pour connaître les municipalités qui réglementent les lots en friche.

**b) CPTAQ – Demande de René Poulin**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation faite par René Poulin pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, de deux parties du lot 4 375 693, d'une superficie de 295.6 m<sup>2</sup> et 632.1 m<sup>2</sup> visant à implanter une installation septique conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*;

CONSIDÉRANT que cette demande permettrait de respecter le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables;

CONSIDÉRANT que cette demande n'entraîne pas une diminution du potentiel agricole du milieu environnant;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

1512-1132-17b

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuie la demande d'autorisation de monsieur René Poulin pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, de deux parties du lot 4 375 693, d'une superficie totale de 927.7 m<sup>2</sup> visant à implanter une installation septique conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

***La conseillère Roxane Nadeau est absente lors du vote de la résolution 1512-1132-17b***

**c) Déjeuner des Joséabliens**

Un dernier rapport budgétaire est fait.

**d) Érosion de la rivière des Fermes**

Le conseiller Christian Roy apporte au conseil que l'érosion à la rivière des Fermes pourrait être problématique. Un avis sera envoyé au responsable des cours d'eau à la MRC Robert-Cliche.

## **18. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

## **19. Levée de la séance**

1512-1132-19

À 22h25, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Jeannot Roy, maire

---

Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière